



Alerte sur les fraudes pour MaPrimeRénov' Parcours accompagné

Posté le 7 mai 2025

L'aide **MaPrimeRénov' Parcours accompagné** est très intéressante pour envisager une rénovation d'ampleur (voir <https://adera.asso.fr/mpr-parcours-accompagne/>).

Et quand c'est intéressant, cela génère généralement des offres frauduleuses. La plus courante en ce moment est de vous proposer des **offres clés en main** comprenant l'Accompagnateur Rénov' (obligatoire pour suivre le projet) et les entreprises pour réaliser les travaux. Vous ne vous occupez de rien et c'est gratuit ou quasiment.

Vous me direz, c'est tentant !

Oui c'est tentant. Sauf que cela pose plusieurs soucis :

1/ L'Accompagnateur Rénov' se doit d'être **indépendant et neutre vis-à-vis des entreprises** qui réalisent les travaux (pour éviter des ententes sur les prix des travaux notamment), cela n'est pas le cas ici.

2/ L'Accompagnateur se doit de **vous remettre l'audit énergétique** qu'il a réalisé (pour que vous sachiez où vous allez techniquement et financièrement, et que vous puissiez donner votre avis sur les travaux prévus). Cela n'est généralement pas le cas et ce sont souvent des audits de complaisance avec des travaux non adaptés à votre logement ... mais adaptés à une maximisation de leurs marges.

3/ Vous avez forcément **un reste à charge d'au moins 10%** avec cette aide. Si on vous annonce que ça sera gratuit ou quasiment, soit on vous ment et on vous demandera de l'argent quand les travaux seront réalisés, soit il y a une fraude quelque part et il pourra vous être demandé de rembourser l'aide accordée.

4/ **Vous devez être à l'initiative de votre demande d'aide** (et idéalement acteur de votre projet de rénovation). Si on vous dit que vous ne vous occupez de rien, cela n'est pas normal. Vous devez à minima initier votre dossier de demande d'aide et y avoir accès. Sinon cela se fera en toute opacité, dans votre dos, et vous ne maîtriserez rien du tout.

Désormais, tous ces éléments sont analysés par les instructeurs qui contrôlent les dossiers. Et s'il y a suspicion de fraude, l'aide ne sera pas accordée. Pire, si ces fraudes sont détectées alors que les travaux sont déjà réalisés, l'aide peut ne pas être versée et vous vous retrouverez à devoir payer la totalité des travaux.

Passons sur le fait que ces offres proviennent généralement de « sociétés » assez éloignées de la Haute-Saône, qui vont sous-traiter les travaux, travaux qui vont être réalisés à la va-comme-je-te-pousse. Et comme ces sociétés vont généralement disparaître rapidement, vous n'aurez plus personne contre lequel vous retourner en cas de soucis ... Plus d'informations : <https://adera.asso.fr/attention-aux-arnaques-liees-a-du-demarchage/>

Alors si vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation énergétique, connaître les aides financières possibles et les démarches pour les obtenir, avoir des conseils sur le choix des professionnels, ... **commencez toujours par contacter votre Espace Conseil France Rénov'** en Haute-Saône, il existe depuis 25 ans et c'est neutre et gratuit : france-renov@adera.asso.fr ou **03 84 92 15 29** (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h45 à 17h30).